

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

68896

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4916 Société : Amadeus

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAKBOUL Noura Fa

Date de naissance : 4-1-59

Adresse : 104, Bd Yaacoub El Gmoumou - App 10 -

ETG 4 - TAARIF - CASA - 20370

Tél. : 06.61.41.73.04 Total des frais engagés : 745,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr EL KARDI Mohamed
Médecin Psychiatre
Clinique Villa des Allas
Angle rue Anfa Clubs et rue des Plate formes 1
Casablanca
Tél. : +212 522 774 170 - Fax : +212 522 051 520

Date de consultation : 27/03/21

Nom et prénom du malade : M. AK Boual J. M. Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

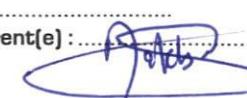
Nature de la maladie : CHT psychotique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/03/11		80000		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARAJAT AL AOURIR FOUDALI Khadija 52, Rue Lagramta - Oasis Tél : 0522 99 31 23 - Casablanca	27/03/2021	398,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Cliniq
Villa d



Casablanca, le

27/03/21

m Dr KARIM Pham

205

Am P, Ph, (S.V.)



74509
27/03/21

80

antig (S.V.)



PHARMACIE AOUA
FOUDIA, Khouja
52, Rue Anfa Club et
Tél: 0522 33 31 23 - Casablanca

113,50

Medrapin 2,5



25/03/21
25/03/21

398,63

PHARMACIE AOUA
FOUDIA, Khouja
52, Rue Anfa Club et
Tél: 0522 33 31 23 - Casablanca

24/04/21

Dr EL KARDI Mohamed
Médecin Psychiatre
Clinique Villa des Lilas
Angle rue Anfa Club et rue des Plate formes
Casablanca
Tél: +212 522 774 170 - Fax: +212 522 051 520 • E-mail: contact@villadeslilas.ma

Clinique Villa des Lilas. Projet Casa Anfa, Angle rue Anfa Club et rue des Plateformes 1. Casablanca 20200, Maroc
Capital: 10.000.000 Dh • ICE: 001740813000078 • RC: 358865 • IF: 40238961 • TP: 36002344 • CNSS: 5596283

Tél: +212 522 774 170 • Fax: +212 522 051 520 • E-mail: contact@villadeslilas.ma

www.villadeslilas.ma • @cliniquevilladeslilas